

Le flou des chiffres de l'accueil familial

Quelle est la juste proportion des enfants et des jeunes en danger hébergés en famille d'accueil et en institution ? Selon le ministre de l'Aide à la jeunesse, Rachid Madrane (PS), elle est de 60-40 %. Ces chiffres ne tiennent toutefois pas compte des enfants placés dans des hôpitaux en attendant d'être confiés à une famille d'accueil, de ceux qui sont pris en charge par l'AWIPH, hébergés en pouponnières de l'ONE, ou inscrits en internat scolaire. « Nous ne disposons pas de ces données parce qu'elles ne relèvent pas strictement de l'aide à la jeunesse ou parce qu'il n'existe pas de système pour les comptabiliser », précise le cabinet. Mais si on les intégrait dans le tableau, la proportion des prises en charge en famille d'accueil ou en institution serait... inversée. Les statistiques de 2011, qui recensent l'ensemble de ces catégories, concluent en effet à une proportion de 40-60. L. v. R.